

*Affaires urbaines*

qu'aucun gouvernement sensé ne tenterait de vendre ce type de recherches à des gens qui éprouvent des besoins pressants et vitaux. Nul gouvernement ne proposerait un programme comme celui que l'opposition nous accuse de présenter.

Monsieur l'Orateur, les députés de l'opposition préfèrent oublier que le programme de projets témoins urbains est autre chose que la création d'un fonds—c'est aussi un moyen de communiquer les meilleures solutions que les Canadiens de toutes les régions ont trouvées pour régler les problèmes urbains. C'est une des affaires les plus excitantes entreprises dans le monde pour attaquer et résoudre les problèmes urbains en y apportant des solutions nouvelles. Ce programme va permettre au Canada de montrer qu'il peut être un innovateur hardi pour relever le défi qui se pose en milieu urbain. Monsieur l'Orateur, nous avons besoin de faire cette démonstration et nous en avons besoin maintenant.

Pour ce qui reste des années 70 et pendant les années 80, nous pouvons entrevoir un rythme élevé et régulier de croissance urbaine découlant du grand nombre de jeunes ménages et des mouvements de population continus vers les grandes villes. Entre 1970 et 1975, le nombre de mariages enregistré au Canada s'établira en moyenne à 205,000 annuellement. De 1975 à 1980, ce nombre passera à 234,000. A la fin des années 60, on enregistrerait environ 110,000 formations familiales par an. D'après les prévisions, ce nombre passera entre 1970 et 1975 à 118,000 par an, tandis qu'entre 1975 et 1980, il passera à 133,000.

Les décisions et les innovations des prochaines années vont déterminer dans une grande mesure la forme que prendront les milieux urbains au Canada à la fin du siècle. En fait, d'ici l'an 2000, nous pourrions ajouter 12 millions d'âmes à nos villes canadiennes. Cela correspond à six villes de la taille de Toronto, même, si j'espère ardemment que nous pourrions éviter une telle densité de population et que nous aurons une meilleure répartition démographique d'un bout à l'autre du pays.

Le Canada n'est évidemment pas un cas unique. Nous sommes toutefois dans une situation assez unique en ce sens que nous pouvons considérer cela non pas tellement comme une perspective effrayante mais comme une grande possibilité. A l'encontre de nombreuses régions du monde, nous avons réellement la possibilité de modeler notre avenir urbain et de créer des collectivités, neuves et vieilles, qui soient humaines et vivables. Nous avons une excellente fondation; aucune des villes actuelles n'est rendue au point où elle ne peut plus être administrée. Nous avons la technique, les aptitudes et l'imagination nécessaires.

Ce qu'il nous faut, ce sont les moyens de libérer cette imagination et ces aptitudes et de les centrer sur la solution de nos problèmes urbains, la création de milieux de toutes sortes dans lesquels les gens voudront vivre. Pour ce faire, nous devons aider les petites collectivités, celles de taille moyenne ainsi que les grandes. Il faudra créer de nouvelles collectivités pour remédier à l'étalement et la concentration et stimuler l'exploitation des ressources.

Lorsqu'on parle de nouvelles collectivités, il faut donner aux municipalités et aux provinces canadiennes des lois qui permettent de créer de nouvelles villes. On a pris deux mesures importantes dans ce sens; les terrains de l'aéroport de Pickering sont prometteurs à cet égard, de même que l'acquisition faite dans le sud-est de la ville où, espérons-le, nous aurons tôt ou tard deux nouvelles villes qui ouvriront la voie à tout le Canada et montreront ce qu'on peut faire en planifiant. Les députés de tous les côtés de la

[M. Watson.]

Chambre doivent visiter une ou deux villes américaines ou britanniques lorsqu'ils en auront l'occasion, ne fût-ce que pour voir comment sont les conditions de vie lorsqu'il y a une planification dès le début.

A Reston, tout près de Washington, il y a 45 p. 100 d'espaces verts avec des promenades et des pistes cyclables fermées à la circulation. On y trouve diverses habitations depuis les logements pour personnes à revenu modique jusqu'aux logements pour cadres. Il y a des installations de loisirs partout et on y a accès sans traverser les voies de circulation; tout accentue et améliore les conditions de vie des habitants sans que cela leur coûte davantage. Monsieur l'Orateur, devant l'apport et les innovations que peut offrir notre programme, voici que cette motion de défiance la condamne alors que c'est un des programmes les plus progressistes qu'il ait été donné de voir depuis longtemps. Il est dommage que l'opposition officielle adopte pareille attitude.

Le programme et le fond de projets témoins urbains répond directement aux objectifs urbains préconisés par le gouvernement dans le discours du trône. Tel que précisé dans le discours du trône, les objectifs urbains du gouvernement fédéral prônent une meilleure répartition des villes l'accent étant davantage mis sur les politiques et les programmes fédéraux pour améliorer les petits et moyens centres, et en créer de nouveaux. Ils prônent également l'amélioration des environnements physique et social dans les grands centres urbains, notamment du noyau ou de la ville intérieure.

Permettez-moi de dire encore que ces objectifs ont été discutés avec les provinces et les municipalités lors de la deuxième conférence nationale tripartite à Edmonton en octobre dernier, et qu'ils ont reçu un accueil très favorable et un grand appui. Le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Basford) a parlé d'un bon nombre de questions lors de la conférence. L'une des plus importantes avait trait aux nouvelles villes et au programme de mise en réserve de terrains qui rendrait possible la construction de ces villes. Le ministre a signalé à plusieurs reprises qu'il fallait encourager le remembrement et la mise en réserve de terrains. Il favorise l'intervention du gouvernement sur le marché foncier depuis plus d'un an.

● (1730)

En janvier 1973, le ministre avait assuré aux gouvernements provinciaux que nous mettrions à leur disposition au moins 100 millions de dollars par année pour les cinq prochaines années afin de financer des programmes de remembrement foncier. La réaction des gouvernements provinciaux a été plutôt lente. A la fin de 1973, cependant, nous étions en mesure d'engager non pas 100 millions de dollars, mais 150 millions à cette fin. Nous avons respecté notre part de l'engagement. Tout en favorisant le remembrement foncier, nous suivons des lignes directrices afin d'accorder la priorité aux groupes qui promettent de construire des logements rapidement et d'inclure des logements pour les familles à revenu faible ou moyen en retour d'avantages pour la localité comme la création de parcs, de services communautaires, de garderies et ainsi de suite.

L'une des idées étranges que l'opposition officielle a exprimées dans sa critique de la mise en réserve de terrains et du remembrement foncier, c'est que le gouvernement ne devrait pas se lancer dans le commerce des terrains. C'est tout à fait ridicule. Cela révèle l'ineptie de l'attitude de l'opposition face aux problèmes urbains du Canada. Les supposés bénéfiques que l'opposition officielle a en horreur n'en sont pas vraiment. C'est de l'argent qui